

Stéphane Rossini
Président du Conseil national

Le canton du Valais et la ville de Sion au cœur des solidarités

Mesdames et Messieurs,

Je ne sais pas si les Présidents de l'Assemblée fédérale ont été nombreux à s'exprimer lors d'une Pride, mais aujourd'hui je suis fier que le canton du Valais et, plus particulièrement la ville de Sion, soit l'hôte d'une manifestation symbole d'ouverture, de respect, de tolérance, mais aussi de partage et d'amitié. Cette fête, ou plutôt cette très belle fête, contribue à la cohésion sociale de ce canton, de notre région, de notre pays. Elle est symbole d'intégration et par conséquent un signal fort à l'égard de ceux qui cultivent l'exclusion et la discrimination.

Comme bien d'autres villes à travers le monde, par son soutien, Sion honore la diversité des familles et des couples. Dans son élan, la capitale valaisanne entraîne au cœur de cette solidarité et de cet esprit d'ouverture tout un canton.

Par ma présence, j'entends soutenir la volonté des personnes LGBT de participer activement au Vivre ensemble. Je suis par conséquent heureux de briser avec vous le tabou ou la croyance absurde selon laquelle l'homosexualité serait une maladie où « une faiblesse de la nature ». Les hommes et les femmes de ce monde méritent mieux que de telles visions mesquines et méchantes. L'Humanité sans respect n'est qu'hypocrisie.

Cette Pride, comme toutes les autres, commémore la sanglante répression de Stonewall le 28 juin 1969 à New-York. Elle fait résonner le cri de souffrance des personnes stigmatisées et persécutées à travers le monde en raison de leur orientation sexuelle ; tout dernièrement encore à Kiev. Elle est aussi

l'occasion de rappeler qu'en Suisse, l'homosexualité a été poursuivie pénalement jusqu'à l'entrée en vigueur du Code pénal, en 1942, et que le concubinage était illicite jusque dans les années 1970.

Fort heureusement, les temps changent. Le concubinage et le divorce sont monnaie courante, comme les familles recomposées et les couples homosexuels. Il est donc temps que l'égalité des droits devienne elle aussi réalité.

Dans cette perspective, la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, a ouvert la porte au mariage pour tous ou au pacte civil de solidarité. Le partenariat enregistré pourrait être ainsi assimilé au mariage sur le plan du droit. En 2013, le Parlement fédéral l'a déjà rapproché sur le plan juridique de l'union entre un homme et une femme en appliquant le même régime en matière de droit du nom. Et puis, le 20 février dernier, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a donné suite à une initiative parlementaire demandant un «Mariage civil pour tous».

Cette manifestation est donc un vibrant plaidoyer pour le droit à l'égalité et au respect des différences, pour toutes les générations, des adolescents aux personnes âgées. On ne saurait tolérer plus longtemps l'hypocrisie de l'époque encore récente et pas forcément révolue où les personnes concernées devaient se cacher, tricher ou mentir.

Cher.e.s Valaisannes et Valaisans, Chers amis d'ici et d'ailleurs,

Quand bien même, par définition, les conservatismes ont la « vie dure », l'espoir du temps de l'ouverture est venu. La Pride 2015 doit donc refléter le Valais 2015 et non le Valais 1815. Elle exprimera d'abord l'envie de vivre en vérité, l'envie de dialoguer, de se rencontrer et de fêter la vie ensemble. Elle reflète en ce sens la générosité, l'altérité et la modernité du

renete en ce sens la generosite, l'altruisme et la modernite du Valais.

Bonne fête à toutes et tous.

[Retour](#)